

OCTOBRE | NOVEMBRE | DÉCEMBRE 2023

Vivre à

# La Salvetat



NUMÉRO  
**38**

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA SALVETAT SAINT-GILLES



Credits photos : Patrice Sordo - Gaël Grimal

Maison des Habitants

P. 12

Noël du CCAS

P. 14

Travaux

P. 15

## OCTOBRE

**Samedi 7**

### ACCUEIL DES NOUVEAUX SALVETAINS

Espace Boris Vian, 10h30

Proposé par la Municipalité

### SOIRÉE HUMOUR LA SALVETAT EN SCÈNE

Espace Boris Vian, 20h30

Proposée par la Municipalité

### BRADERIE AUTOMNE-HIVER

Local Place Jean Ferrat

Proposée par le Secours Populaire

**Samedi 14**

### OCTOBRE ROSE

#### Marche « TOUS UNIS »

Départ Stade Jean Giralidou, 10h

Proposée par Loisirs Rencontres Réflexions

**Samedi 14 et Dimanche 15**

### SALON DU MODÉLISME

Espace Boris Vian,

Samedi 14h-19h – Dimanche 10h-17h

Proposé par SAM Maquettes

**Samedi 21 et Dimanche 22**

### 3<sup>ème</sup> SALON « VINS, TERROIRS ET GOURMANDISES »

Espace Boris Vian

Samedi 10h-21h – Dimanche 10h-19h

Proposé par le Comité des Festivités

**Samedi 28**

### SOIRÉE ROCK

Espace Boris Vian, 21h

Proposée par le CCAS

**Dimanche 29**

### THÉ DANSANT

Espace Boris Vian, 14h30

Proposé par le Club de l'Amitié

**Mardi 31**

### HALLOWEEN PARTY

Espace Boris Vian, à partir de 18h30

Proposée par la Municipalité

## NOVEMBRE

**Vendredi 10**

### SOIRÉE COUNTRY

Espace Boris Vian, 21h

Proposée par la MJC Le Caméléon

**Dimanche 12**

### BRADERIE AUX JOUETS

Espace Boris Vian, 8h-19h

Proposée par MC2

**Samedi 18 et Dimanche 19**

### MARCHÉ ARTISANAL DE NOËL

Espace Boris Vian

Samedi 14h-19h – Dimanche 10h-18h

Proposé par le CCAS

**Samedi 25**

### SALON DU BIEN VIEILLIR

Espace Boris Vian, 10h-12h et 14h-16h30

Proposé par la MAISON des HABITANTS

**Dimanche 26**

### THÉ DANSANT

Espace Boris Vian, 14h30

Proposé par le Club de l'amitié

## DÉCEMBRE

**Samedi 2**

### THÉÂTRE « VIVE BOUCHON »

Espace Boris Vian, 21h00

Proposé par la Compagnie de l'olive

**Dimanche 3**

### LOTO

Espace Boris Vian, 15h-18h

Proposé par le Comité des Festivités

**Samedi 9**

### NOËL DES ENFANTS

Espace Boris Vian, à partir de 9h

Proposé par le CCAS

**Dimanche 17**

### THÉ DANSANT

Espace Boris Vian, 14h30

Proposé par le Club de l'amitié

Nouvelles activités

### COIFFURE À DOMICILE

SOPHIE COIFFURE À DOMICILE

Sophie LABÉDA

06 64 30 17 91

sophielabeda@outlook.fr

### DÉGUSTATION DE VINS

SAS COUPD'FOOD

Jeremy PEYDECASTAING

28 C rue du château d'eau

31880 La Salvetat-Saint-Gilles

06 71 20 79 60

coupdfood.contact@gmail.com

### GÎTE

LE COLIBRI

Colette FILLIQUET

35 bis rue de Taure

31880 La Salvetat-Saint-Gilles

06 89 45 65 55

les.ave.maria@wanadoo.fr

Retrouvez tous les événements

de notre Commune  
sur la page facebook

[facebook.com/lasalvetat31](https://facebook.com/lasalvetat31)



## CITATION À RETENIR

*La philosophie nous enseigne à douter de ce qui nous paraît évident.*

*La propagande, au contraire, nous enseigne à accepter pour évident ce dont il serait raisonnable de douter.*

Aldous Huxley

## VIE MUNICIPALE

- 4 Extraits des comptes-rendus des Conseils Municipaux
- 7 Tisséo  
Nouvel arrêt ligne 116
- 8 Élections européennes
- 8 Permis citoyen
- 8 Cartes nationales d'identité et passeports

## VIE LOCALE / CADRE DE VIE

- 9 Festivités de l'été 2023  
Festival de musique La Salvetat en Scène  
Fête de la musique  
Fête locale
- 10 Forum des Associations  
Médiévales  
Une fin d'année également animée !
- 11 Commémorations
- 12 Maison des Habitants  
Festi familles  
Salon du bien vieillir  
Journée des bénévoles
- 13 La Guinguette du château
- 14 Noël avec le CCAS

## TERRITOIRES, PROJETS ET PATRIMOINE

- 15 Point sur les travaux de l'été 2023  
Écoles Condorcet, Petits Lutins et Trois Chênes
- 16 Isolation à la micro-crèche Chapi-Chapo  
Amélioration énergétique Espace Boris Vian  
Aménagement du Clos des Peupliers  
Enfouissement des réseaux aériens télécom et électriques de l'avenue du Château d'Eau
- 17 Défibillateurs
- 17 Boîte à lire

## SORTIR & BOUGER

- 18 Le Club de l'Amitié Salvétain
- 19 MC<sup>2</sup>
- 20 Comité des festivités
- 21 La Compagnie de l'olive
- 21 MJC Le Caméléon
- 22 Cyclo Salvétain
- 22 Voyageurs Salvétains
- 23 Loisirs Rencontres Réflexions
- 23 Salvetat Autos & Maquettes
- 24 Secours Populaire Français
- 24 Les Ork'n Azes
- 25 SideBySide running

## TRIBUNE LIBRE

- 26 | Expression libre

### Directeur de publication :

M. François ARDERIU

### Comité de rédaction :

Anne-France CHAUSSONNET,  
Marie-France SALAS  
et les membres de la Commission  
Communication : Joël BAROIS,  
Franck COURADETTE, Monique GAMBLIN,  
Alain LUMEAU, Léa DRAGNE,  
Monique FALIERES.

**Crédits photos :** Mairie de La Salvetat Saint-Gilles, Getty images.

### Création/Impression :

MICROSOPHIA.

### Parution :

Septembre 2023.



## “ Chers concitoyens,

En ce début d'automne, la page des vacances estivales est définitivement tournée pour la plupart d'entre nous et nous espérons que votre rentrée s'est déroulée dans les meilleures conditions possibles malgré la morosité du contexte économique et international dont nous ne voyons toujours pas la fin.

Malgré cela, nous nous devons de revenir sur la parenthèse festive et culturelle qui a fait vivre notre village tout au long de l'été. Même si le Festival « La Salvetat en Scène » et ses nombreux concerts ont été perturbés, cette année, par les aléas météorologiques, le parc du Château, quant à lui, qui accueillait les « Médiévales » dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, a connu une fréquentation record pour le plus grand plaisir des nombreuses familles venues se divertir. Et nous ne pouvons certainement pas oublier tous les weekends animés de « La Guinguette du Château » et sa programmation culturelle d'exception. L'occasion d'adresser nos plus vifs remerciements à tous ces bénévoles associatifs qui rendent possible l'existence d'un tel lieu de plaisir et de convivialité.

Lors du weekend des Journées du Patrimoine, vous avez également été nombreux à nous questionner sur les futurs travaux du Château ainsi que sur la situation du projet « Cœur de Ville ». N'ayez crainte, même si les progressions sont plutôt administratives, et par conséquent peu visibles, les dossiers avancent et nous ne manquerons pas de vous faire un point d'étape sur ces deux chantiers dans un prochain numéro.

Parmi les réalisations de cet été, nous avons le plaisir de vous informer que les travaux de rénovation énergétique de l'Espace Boris Vian sont quasi-terminés et, qu'à ce jour, notre salle des fêtes auto-consomme l'énergie photovoltaïque produite par sa toiture. Du côté de l'avenue Sainte-Germaine, et plus précisément de la Goutille, notre première aire de covoiturage vient de nous être livrée par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, et est à la disposition de tous ceux qui recherchent une alternative éco-citoyenne à la voiture individuelle.

Enfin, une autre bonne nouvelle du côté de la Mairie. Après des années d'attente, mais surtout grâce à la forte détermination de nos agents d'accueil, les services de l'Etat ont enfin doté, depuis cette rentrée, la commune de La Salvetat Saint-Gilles d'un dispositif de recueil permettant de gérer les demandes et la délivrance des passeports et cartes nationales d'identité. Les prises de rendez-vous sont d'ores et déjà possibles et nous ne pouvons que nous réjouir de proposer, à nouveau, ce service de proximité.

Même si la fin d'année est encore lointaine, ce numéro sera le dernier de 2023 à paraître. Il est certes un peu tôt pour vous souhaiter de joyeuses fêtes, mais, d'ici là, nous aurons assurément l'occasion de nous rencontrer lors de nos grands rendez-vous traditionnels avec la « fête d'Halloween » fin octobre, l'incontournable « Marché de Noël » en novembre, et le spectacle du « Noël des enfants », ouvert à tous les Salvétains, en décembre.

Au plaisir de vous retrouver et en vous souhaitant une bonne lecture.

Votre Maire  
**François ARDERIU**





# Extraits des comptes-rendus des Conseils

## CM DU 24 MAI 2023

### 1. DÉCISIONS MUNICIPALES

#### DÉCISION N° 29-2023 DU 24 AVRIL 2023 :

##### **Demande d'aide financière auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne (subvention) – Ecole de musique**

Le Conseil Départemental soutient financièrement les écoles de musique au titre de leurs dépenses de fonctionnement. La commune sollicite une aide financière au Conseil Départemental de la Haute-Garonne pour l'école de musique de La Salvetat Saint Gilles pour l'année 2022/2023. Le montant de la subvention demandé au Conseil Départemental de la Haute-Garonne est de 4 000 €.

#### DÉCISION N° 31-2023 DU 4 MAI 2023 :

##### **Versement subvention exceptionnelle FSE Collège Galilée**

L'association FSE Collège Galilée sollicite avec des motivations fondées, une demande auprès de la commune, pour une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 700 €.

#### DÉCISION N° 33-2023 DU 12 MAI 2023 :

##### **Demande d'aide financière auprès de la Caisse d'Allocations Familiales – Travaux d'investissement – réfections des sols – crèche Caramel & Nougatine**

La commune sollicite une aide financière à la Caisse d'Allocations Familiales pour des travaux dans le cadre de la réfection des sols de la crèche Caramel & Nougatine pour un montant total de travaux de 5 142,50 €. Les dépenses seront inscrites au budget 2023.

### 2. TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITÉ EXTÉRIEURE (TLPE) EN 2024

En application de l'article L 2333-9 du CGCT.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) remplace la TSA (taxe sur la publicité frappant les affiches, réclames et enseignes), la TSE (taxe sur les emplacements publicitaires) et la taxe sur les véhicules publicitaires. Ce dispositif résulte de l'article 171 de la loi de modernisation de l'économie. La TLPE frappe tous les supports publicitaires fixes, visibles de toute voie ouverte à la circulation publique. Il y a 3 catégories de support publicitaire :

- Les dispositifs publicitaires, à savoir tout support susceptible de contenir une publicité au sens de l'article L581-3 du Code de l'Environnement.
- Les enseignes, à savoir toute inscription, forme ou image apposée sur un immeuble et relative à une activité qui s'y exerce.
- Les pré enseignes, à savoir toute inscription, forme ou image indiquant la proximité d'un immeuble où s'exerce une activité déterminée, y compris les pré enseignes dérogatoires.

La taxe s'applique par m<sup>2</sup> et par an à la superficie utile des supports taxables.

#### ► Enseignes

Superficie égale ou inférieure à 12 m <sup>2</sup>	17,70 €/m <sup>2</sup>
Superficie supérieure à 12 m <sup>2</sup> et inférieure à 50 m <sup>2</sup>	35,40 €/m <sup>2</sup>
Superficie supérieure à 50 m <sup>2</sup>	70,80 €/m <sup>2</sup>

#### ► Dispositifs publicitaires et pré enseignes dont l'affichage se fait au moyen d'un procédé non numérique

Superficie égale ou inférieure à 50 m <sup>2</sup>	17,70 €/m <sup>2</sup>
Superficie supérieure à 50 m <sup>2</sup>	35,40 €/m <sup>2</sup>

#### ► Dispositifs publicitaires et pré enseignes dont l'affichage se fait au moyen d'un procédé numérique

Superficie égale ou inférieure à 50 m <sup>2</sup>	53,10 €/m <sup>2</sup>
Superficie supérieure à 50 m <sup>2</sup>	106,20 €/m <sup>2</sup>

M. le Maire demande au Conseil Municipal d'appliquer le tarif maximum autorisé, à savoir 100% du taux de base.

**Adopté à l'unanimité**

### 3. CONVENTION ENTRE LE DÉPARTEMENT ET LA COMMUNE RELATIVE À L'AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE DE COVOITURAGE DÉNOMMÉE « GOUTILLE » AVENUE SAINTE GERMAINE

En sa qualité de gestionnaire de la voirie départementale, et en tant qu'acteur majeur de l'éco mobilité, le Département a décidé de promouvoir le covoiturage sur l'ensemble de son territoire. Depuis 2018, plusieurs aires de stationnement dédiées au covoiturage ont été créées et aménagées par le Département, principalement aux abords de routes départementales faisant déjà l'objet de pratiques spontanées de covoiturage. Dans le cadre de la poursuite de cette politique, le Département se mobilise en partenariat avec les Communes, pour identifier de nouveaux emplacements éligibles pour compléter le dispositif existant. Une fois le projet d'aménagement de l'aire de covoiturage validé entre le Département et la Commune, le Département prend à sa charge financière et sous sa maîtrise d'ouvrage, les travaux de réalisation de l'aire de covoiturage. Toutefois, dans certains cas, les emprises de terrains concernées appartiennent à la Commune et il est nécessaire que cette dernière autorise le Département à réaliser les travaux sur sa propriété. En outre, certains des aménagements réalisés ou équipements implantés sur l'aire de covoiturage en concertation entre le Département et la Commune, relèvent de la gestion et de l'entretien ultérieurs de la Commune. Dans ces conditions, préalablement à la réalisation de l'aire de covoiturage, il est nécessaire de signer une convention entre la Commune et le Département qui fixe les modalités administratives, techniques et financières de l'aménagement de l'aire de covoiturage ; ainsi que la gestion et l'entretien ultérieurs des aménagements et équipements implantés. M. le Maire propose au conseil municipal d'autoriser le Département à aménager une aire de covoiturage en bordure de la RD42 sur la commune de La Salvetat Saint Gilles désignée « La Goutille » sur des emprises de terrains lui appartenant et d'autoriser M. le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

**Adopté à l'unanimité**

### POUR INFORMATION

#### TIRAGE AU SORT DES JURÉS D'ASSISES

En application des dispositions du code de procédure pénale, il appartient au Maire de procéder au tirage au sort des 21 jurés d'assises à partir des listes électorales pour l'année 2023. La ville de La Salvetat St-Gilles devra adresser la liste des noms tirés avant le 15 juillet 2023 au service des assises à la Cour d'appel de Toulouse. Seules les **personnes âgées de plus de 23 ans** peuvent être jurés (les électeurs nés le et après le 1<sup>er</sup> janvier 2001 devront donc être écartés).



# Municipaux

## CM DU 12 JUILLET 2023

### 1. DÉCISIONS MUNICIPALES

#### DÉCISION N° 37-2023 DU 09 JUIN 2023 :

##### **Demande d'aide financière auprès de la Région (subvention) – Travaux d'amélioration énergétique – Espace Boris Vian**

La commune sollicite une aide financière à la Région pour la réalisation des travaux dans le cadre de l'amélioration énergétique de l'Espace Boris Vian. Le montant de la subvention demandé à la Région est de **17 813,24 €**, soit 10% du montant total des travaux qui s'élève à 178 132,36 €.

Les dépenses seront inscrites au budget 2023.

#### DÉCISION N° 40-2023 DU 29 JUIN 2023 :

##### **Fixation tarifs vente produits alimentaires pour les événements communaux culturels ou festifs – Régie des événements culturels**

La régie « promotion patrimoniale et événements communaux – festivités » créée par délibération en date du 15 février 2023 permet la fixation de tarifs. L'objet de la décision est de fixer les prix suivants pour la vente de produits alimentaires au cours des événements culturels ou festifs de la commune :

Thé et café	1.00 €
Thé et café glacés	2.50 €
Sandwich	5.00 €
Planche de fromage	12.00 €
Assiette de grillades	15.00 €
Desserts	2.50 €
Fruits	2.00 €
Sachet bonbon ou apéritif	2.00 €

#### DÉCISION N° 41-2023 DU 29 JUIN 2023 :

##### **Fixation tarifs de redevance d'occupation du domaine public**

L'objet de la décision est de fixer les prix suivants pour la redevance d'occupation du domaine public :

Food trucks ou stands alimentaires pour consommation immédiate sur tout le sol de la Commune	10.00 € par m
Marché de type alimentaire et non alimentaire (créateurs, exposants...) situé dans le Parc du Château	2.00 € par m

### 2. DÉSIGNATION D'UN RÉFÉRENT DÉONTOLOGUE POUR LES ÉLUS LOCAUX

En application des articles L. 1111-1-1 et R 1111-1 A et suivants du code général des collectivités territoriales (CGCT), les collectivités locales, leurs groupements et les syndicats mixtes ont l'obligation de désigner, au plus tard le 1er juin 2023, un référent déontologue pour les élus locaux.

Ce référent déontologue est chargé d'apporter personnellement aux élus des collectivités susmentionnées tout conseil utile leur permettant d'exercer leur mandat dans le respect des principes déontologiques consacrés par la charte de l' élu local mentionnée à l'article L. 1111-1 et en particulier de prévenir ou de faire cesser les situations de conflit d'intérêts.

Le référent déontologue exerce sa mission en toute indépendance et impartialité. Il est tenu au secret professionnel dans le

respect des articles 226-13 et 226-14 du code pénal et à la discrétion professionnelle pour tous les faits, informations ou documents dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions.

Il doit être choisi pour ses compétences et son expérience, sous réserve de ne pas se trouver dans un des trois cas d'incompatibilité prévus par l'article R 1111-1-A du CGCT, à savoir qu'il ne peut :

- ni être élu dans la collectivité, ou y avoir détenu un mandat depuis au moins trois ans,
- ni être un de ses agents,
- ni se trouver en situation de conflit d'intérêts avec elle.

La mission de référent déontologue peut être assurée par une ou plusieurs personnes ou par un collège de personnes.

Le référent déontologue est désigné par une délibération de l'organe délibérant qui précise :

- le cadre d'exercice de ses missions et notamment les modalités de sollicitation et de rendu des avis,
- les moyens matériels mis à sa disposition,
- à titre facultatif, sa rémunération qui doit intervenir sous forme de vacations dont les montants sont plafonnés par un arrêté du 6 décembre 2022.
- à titre facultatif, le remboursement de ses frais de transport et d'hébergement.

Il convient de souligner que l'article R 1111-1 A du CGCT précité permet expressément à plusieurs collectivités de choisir le même référent déontologue pour les élus locaux et de mutualiser ainsi cette fonction.

C'est sur ce fondement que le conseil d'administration de HGI-ATD a, par une délibération du 16 mars 2023, décidé de proposer à ses adhérents la prestation de référent déontologue mutualisé. Trois agents du service juridique ont accepté d'exercer cette mission : Sébastien VENZAL, Richard LAGARDE et Cendrine BARRERE. Ces agents sont compétents et expérimentés en ce domaine et ils ne sont pas dans un des cas d'incompatibilité mentionnés ci-dessus (élus ou agent de la collectivité ou en situation de conflit d'intérêts avec elle).

Ils exerceront leurs missions dans les conditions précisées par le règlement annexé à la présente délibération.

La prestation de référent déontologue mutualisé proposée par HGI-ATD est comprise dans la cotisation forfaitaire versée annuellement, par la collectivité, à l'établissement et ne donne pas lieu à un coût supplémentaire. HGI-ATD prend en charge l'intégralité des coûts afférents à l'exercice de cette mission.

Enfin, conformément à l'article R 1111-1-1 B du CGCT, le référent déontologue est choisi pour une durée limitée et il peut être renouvelé dans ses fonctions. Il est ainsi proposé de confier à HGI-ATD la mission de référent déontologue pour les élus locaux jusqu'à l'installation de la nouvelle assemblée délibérante issue des prochaines élections générales prévues en 2026.

**M. le Maire demande au Conseil Municipal de désigner les trois agents de HGI-ATD, Sébastien VENZAL, Richard LAGARDE et Cendrine BARRERE comme référents déontologues pour les élus locaux jusqu'au prochain renouvellement général des assemblées locales prévu en 2026, d'approuver le règlement fixant les conditions d'exercice de la mission référent déontologue pour les élus locaux par les trois agents de HGI-ATD.**

**Adopté à l'unanimité**

## 3. ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION N°2023-27 DU 12 AVRIL 2023 RELATIVE AU TAUX DES IMPÔTS DIRECTS POUR L'ANNÉE 2023

A la demande du bureau de contrôle de légalité, la délibération n° 2023-27 du 12 avril 2023 relative au taux des impôts directs pour 2023 doit être modifiée comme présenté dans le tableau suivant :

TAXES	Taux 2022 (rappel)	Taux 2023
Taxe foncière sur les propriétés bâties	46.53 %	50.53 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	159.00 %	159.00 %
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à la résidence principale (THRS)	17.94 %	19.48 %

**M. le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver la modification telle présentée ci-dessus.  
Adopté à l'unanimité**

## 4. DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE N°1 AU BUDGET PRIMITIF 2023

Préparé par l'exécutif local et approuvé par l'assemblée délibérante de la collectivité, le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année donnée.

Pour l'exécutif, le budget reflète les objectifs que se fixe l'équipe municipale et vient détailler l'ensemble des dépenses et recettes tant en fonctionnement qu'en investissement qui ont été présentées lors du débat budgétaire.

Acte prévisionnel, il peut être modifié ou complété en cours d'exécution par l'assemblée délibérante au moyen de décisions modificatives qui doivent faire évoluer les prévisions budgétaires en ajustant les crédits en fonction des dépenses ou des recettes réalisées. Il est aussi indispensable de tenir compte des réalités économiques inconnues ou imprévisibles lors de l'élaboration du Budget.

En ce sens, la série de modifications qui composent la décision modificative soumise au vote de l'assemblée délibérante résulte de l'observation des mouvements budgétaires depuis le début de l'année et de la demande d'adaptation rendue nécessaire par la mise en application de la politique locale et de sa déclinaison sous forme de différentes actions au service de la population.

La décision modificative budgétaire n° 1 du budget principal de la Ville, dont les balances s'équilibrent ainsi :

CHAPITRE - ARTICLE - DÉSIGNATION	DÉPENSES	RECETTES
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		
Chap. 022 - Dépenses imprévues	-12 155,15	
Chap. 65 - Autres charges de gestion courante	8 655,15	
6518 - Autres (informatique en nuage)	5 000,00	
6542 - Créances éteintes	3 655,15	
Chap. 67 - Charges exceptionnelles	3 500,00	
6748 - Autres subventions exceptionnelles	3 500,00	
Chap. 042 - Opérations d'ordre transfert entre section	26 153,16	
6811 - Dotations aux amortissements	26 153,16	
Chap. 023 - Virement à la section d'investissement	-26 153,16	
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

CHAPITRE - ARTICLE - DÉSIGNATION	DÉPENSES	RECETTES
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		
Chap. 20 - Immobilisations incorporelles	225 000,00	
2041581 - Biens mobiliers, matériels et études	225 000,00	
Chap. 23 - Immobilisations en cours	-225 000,00	
2313 - Constructions	-225 000,00	
Chap. 040 - Opérations d'ordre transfert entre section		26 153,16
2802 - Frais liés à la réalisation de documents		120,00
28128 - Autres aménagements de terrains		9 521,00
28135 - Installations générales, aménagements		9 842,16
28152 - Installations de voirie		597,00
28158 - Autres installations, matériel		138,00
28188 - Autres immobilisations corporelles		532,00
281538 - Autres réseaux		4 847,00
281568 - Autres matériels, outillages incendie		556,00
Chap. 021 - Virement de la section de fonctionnement		-26 153,16
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**M. le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver la décision modificative budgétaire n°1 au budget primitif 2023 de la ville.  
Adopté à l'unanimité**

## 5. SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION USSAC

À la suite d'événements imprévus et exceptionnels qui ne permettent pas d'être à l'équilibre comptable, l'association USSAC sollicite la Mairie pour une subvention exceptionnelle.

Il est proposé au conseil municipal de lui attribuer une subvention exceptionnelle de 3 500,00 €.

**M. le Maire demande au Conseil Municipal d'autoriser l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'équilibre de 3 500,00 € à l'association USSAC.**

**Adopté à l'unanimité**

## 6. RÉPONSES AUX RECOMMANDATIONS COMMUNIQUÉES PAR LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES DANS SON RAPPORT D'OBSERVATIONS DÉFINITIVES SUR LE CONTRÔLE DES COMPTES ET DE LA GESTION DE LA COMMUNE



Il est rappelé au conseil municipal que la Chambre Régionale des Comptes Occitanie a procédé, dans le cadre de son programme de travail, au contrôle des comptes et de la gestion de la commune au cours des exercices 2014 et suivants. Lors de sa séance du 10 septembre 2021, la chambre a arrêté ses observations définitives.

Le 8 décembre 2021, la chambre a ensuite notifié à la commune le rapport d'observations définitif ainsi que les réponses reçues de la part des ordonnateurs.

Conformément à l'article L243-6 du Code des juridictions financières, le rapport a été communiqué à l'assemblée délibérante, dès sa plus proche réunion à savoir le 16 mars 2022. Il a fait l'objet d'une inscrip-



tion à son ordre du jour, a été joint à la convocation adressée à chacun des membres du conseil municipal et a donné lieu à un débat.

Les dispositions de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République et plus particulièrement sur son article 107 introduisant un article L. 243-7 au code des juridictions financières qui prévoit que «... Dans un délai d'un an à compter de la présentation du rapport d'observations définitives à l'assemblée délibérante, l'exécutif de la collectivité territoriale ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre présente, dans un rapport devant cette même assemblée, les actions qu'il a entreprises à la suite des observations de la Chambre Régionale des Comptes. Ce rapport est ensuite communiqué à la Chambre Régionale des Comptes, qui fait une synthèse annuelle des rapports qui lui sont communiqués. Cette synthèse est présentée par le président de la Chambre Régionale des Comptes devant la conférence territoriale de l'action publique. Chaque Chambre Régionale des Comptes transmet cette synthèse à la Cour des comptes en vue de la présentation prescrite à l'article L. 143-10-1.»

La Chambre régionale des comptes Occitanie a exceptionnellement accepté d'étendre ce délai jusqu'au mois de juillet 2023.

Monsieur le Maire présente donc au conseil municipal dans le rapport joint en annexe, les actions entreprises par la commune à la suite des observations définitives communiquées par la Chambre Régionale des Comptes Occitanie.

**M. le Maire demande au Conseil Municipal de prendre acte du rapport des actions entreprises par la commune à la suite des observations définitives communiquées par la Chambre Régionale des Comptes Occitanie et de décider de communiquer le rapport des actions entreprises par la commune à la Chambre Régionale des Comptes Occitanie.**

**Adopté à l'unanimité**

## 7. CONVENTION DE PORTAGE ENTRE LA COMMUNE ET L'EPFL DU GRAND TOULOUSE POUR UN BIEN IMMOBILIER SITUÉ 12 AVENUE DU CHATEAU D'EAU, CADASTRÉE AM139

La commune a engagé un concours d'idées sur l'aménagement de son centre-ville. Cette action répond à un besoin de la commune de structuration de son centre, qui s'est développé jusqu'à ce jour autour d'un croisement routier sans véritablement offrir aux habitants un espace central de type « place de village ». Un lau-

réat a été désigné, à qui sont confiées les études préalables.

Dans ce cadre, la commune, par courrier du 29 mars 2023, a sollicité l'Établissement Public Foncier Local (EPFL) du Grand Toulouse pour que ce dernier acquière et porte le bien immobilier cadastré AM n°139 d'une superficie de 47 m<sup>2</sup> pour un montant de 70 000 €.

Ce bien est constitué d'une maison de ville vétuste. Il convient de signer la convention définissant les conditions de portage, par l'EPFL, de ce bien immobilier.

Les principales dispositions concernent :

- La durée du portage de 10 ans,
- Le champ d'intervention : habitat / renouvellement urbain,
- Les frais de gestion qui s'établissent, annuellement, à ce jour à 0,48 % du prix d'acquisition du bien,
- Les frais financiers bonifiés qui s'établissent, annuellement, à la date de signature du protocole de 0,00 % du montant de l'acquisition, taux connu à la date du paiement de l'indemnité, susceptible d'évoluer au cours de la durée de portage, en fonction de l'actualisation du taux du prêt Gaïa de la Caisse des Dépôts et Consignations.
- Les conditions financières de rachat.

**M. le Maire propose au conseil municipal de l'autoriser à signer la convention de portage avec l'EPFL.**

**Adopté à l'unanimité**

### POUR INFORMATION :

#### **Renouvellement des membres des commissions de contrôles des listes électorales**

Dans le cadre de la réforme de la gestion des listes électorales, introduite par la loi n°2016-1048 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales, les maires se sont vu transférer la compétence pour statuer sur les demandes d'inscription et sur les radiations des électeurs qui ne remplissent plus les conditions pour être inscrits. Les inscriptions et radiations opérées par le maire font l'objet d'un contrôle a posteriori par une commission de contrôle, instituée dans chaque commune. En vertu des dispositions de l'article R.7 du code électoral, les commissions de contrôle ont été renouvelées à la suite du renouvellement général des conseillers municipaux intervenu en mai et juin 2020.

Le mandat de 3 ans des membres actuellement désignés venant à échéance, il convient de procéder, pour toutes les communes, à de nouvelles désignations pour la prochaine période de 3 ans courant jusqu'au renouvellement général des conseillers municipaux prévu en 2026.

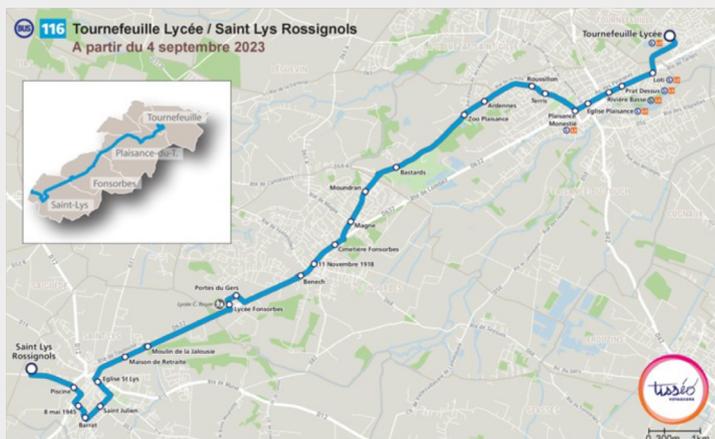


re de son centre-ville. Cette action répond à un besoin de la commune de structuration de son centre, qui s'est développé jusqu'à ce jour autour d'un croisement routier sans véritablement offrir aux habitants un espace central de type « place de village ». Un lau-

## Tisséo

### NOUVEL ARRÊT DE LA LIGNE 116 POUR LES SALVETAINS !

Depuis le lundi 4 septembre 2023, la ligne 116 (Saint-Lys, Fonsorbes, zoo Plaisance du Touch, Monestié, lycée de Tournefeuille) dessert un nouvel arrêt « **Ardennes** », situé sur la commune de Plaisance-du-Touch, entre les arrêts « Zoo Plaisance » et « Roussillon ».





## ÉLECTIONS EUROPÉENNES

# Les citoyens européens seront appelés aux urnes le dimanche 9 juin 2024



Les prochaines élections européennes auront lieu **le 9 juin 2024**, dans les vingt-sept pays membres.

Elles permettent aux citoyens européens de désigner leurs représentants au Parlement européen : **les députés européens**, également appelés **eurodéputés**, pour un mandat de cinq ans. Les sièges sont attribués au prorata des pourcentages obtenus par les listes lors de ces élections. Il n'y a pas de second tour.

## QUI VOTE AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES ?

Les **citoyens français**, âgés d'au moins 18 ans la veille du jour de scrutin, domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter et inscrits sur les listes électorales.

Les **ressortissants communautaires** ayant le droit de vote dans leur État d'origine, domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter et inscrits sur les listes électorales complémentaires.



Élections européennes



Droit de vote d'un citoyen européen en France

## ESPACE EMPLOI

# Permis Citoyen

**La ville de La Salvetat Saint-Gilles réaffirme son engagement dans la lutte contre le chômage et en faveur de la mobilité des jeunes de la Commune, grâce au Permis Citoyen.**

En partenariat avec la Mission Locale et l'auto-école Evasion à Colomiers, cinq jeunes de la commune vont avoir l'opportunité de passer le permis de conduire. Ils bénéficieront d'un financement municipal. En contrepartie, une contribution personnelle de 50 euros ainsi qu'un mois de travail d'intérêt citoyen au sein du Centre Technique Municipal leur seront demandés.

**Au programme :** peinture du mobilier urbain, désherbage des espaces verts de la commune, soutien au montage des Médiévales durant tout le mois de septembre.

Les leçons intensives du code de la route

débuteront à partir du mois d'octobre 2023. Nous leur souhaitons, au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, une bonne chance et beaucoup de réussite dans leur examen. Cette action n'impute pas le budget municipal puisque Monsieur le Maire et ses adjoints ont fait le choix de diminuer leurs indemnités de 10% pour former le budget nécessaire.



# Cartes nationales d'identité - Passports



**Au vu des fortes demandes de cartes nationales d'identité et de passeports, l'État a décidé d'ouvrir de nouveaux dispositifs de recueil.**

Ainsi, la Mairie de La Salvetat Saint-Gilles fait partie de ces nouvelles communes dotée de ce dispositif.

La Municipalité et ses agents sont heureux d'avoir mis en place ce nouveau service et ils auront le plaisir de vous accueillir pleinement **à compter du 2 octobre 2023.**

## Les demandes peuvent se faire :

- Soit en ligne sur le site de la Mairie « DEMARCHES », « CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT »
- Soit en retirant un document Cerfa auprès de nos agents du service CNI / PASSEPORT qui se situe à l'accueil.

## La prise de rendez-vous peut se faire :

- Soit en ligne sur le site de la Mairie « DEMARCHES », « CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT »
- Soit en appelant les agents de l'accueil au 05 62 13 24 00

Les agents du service Carte Nationale d'identité et Passeport auront, ainsi, le plaisir de vous accueillir à l'accueil de la Mairie Place du 19 Mars 1962.



# Festivités de l'été 2023 à La Salvetat Saint-Gilles !



## Festival de musique La Salvetat en Scène

Du **7 au 9 juillet 2023**, moments forts de cet été, le **Festival** « La Salvetat en Scène » aux abords de la salle Boris Vian. De nombreux artistes se sont succédé sur scène : La Zarra, Natural Woman Band, Marceau, Duo Ônirique, Davyd Vener, ainsi que de jeunes talents. La programmation variée, les animations et les Food trucks autour de cet événement ont réuni un public conquis dans une ambiance chaleureuse et familiale.



© Patrice Sordo



© Patrice Sordo



© Patrice Sordo

## Fête de la musique

Le **21 juin 2023**, vous étiez nombreux à venir fêter l'arrivée de l'été dans les jardins du château, avec l'orchestre Elixir.

## Fête locale

Bien que le beau temps ne fût pas toujours de la partie, la fin du mois d'août a été rythmée par la traditionnelle **fête locale** du **25 au 27 août 2023** : les manèges, la musique (dans la salle Boris Vian le samedi), le feu d'artifice (entre deux averses). Les désagréments du temps ne nous ont pas empêchés de passer de bonnes soirées en famille ou entre amis.





## Forum des Associations

Comme à son habitude, le mois de septembre a tenu toutes ses promesses. Les associations salvétaines étaient réunies au **Forum des associations**, samedi **9 septembre 2023**, pour rencontrer les salvétains.



## Médiévales

Pour finir l'été, les « **Médiévales** » dans le cadre des Journées du Patrimoine des **16 et 17 septembre 2023**. Les visiteurs sont venus en grand nombre et ont pu **voir une partie du château**, accompagnés de Monsieur le Maire et de ses adjoints !



© Gaël Grimal

## Une fin d'année également animée !

Au programme à l'Espace Boris Vian :

**SAMEDI 7 OCTOBRE 2023**

**SOIRÉE HUMOUR** sous le signe du rire « Stand-up Comedy Club » dans le cadre de « La Salvetat en scène ».

**MARDI 31 OCTOBRE 2023**

**Halloween party**

**SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19**

**NOVEMBRE 2023**

**Marché artisanal de Noël**

**SAMEDI 9 DÉCEMBRE 2023**

**Noël des enfants**

Sous une belle journée, dès l'ouverture du site, le groupe musical les « **Méfat's** » a accompagné les visiteurs dans le parc du Château où se tenaient toutes les animations :

- Le tout nouveau spectacle équestre présenté par « **Les Crinières d'Evol** » n'a pas dénoté, les visiteurs étaient enchantés, les rires fusaient de toutes parts !
- Les participants de la « **Compagnie du Comté de Toulouse** » ont animé leurs différents stands. Les petits comme les grands ont pu jouer à des jeux anciens, et participer à des activités médiévales, voire des combats de l'époque !
- Autant les enfants que les parents ont été ébahis à l'envol des faucons de « **La Montagne des Aigles** » et de la présentation de plusieurs rapaces !
- La Manègerie de la « **Grande Gomme** » et sa Mini-Ferme a reçu un véritable succès !
- Le Forgeron de « **La Farga Catar** » n'a pas démerité, avec ses très beaux couteaux « Made in France », et qui n'arrête pas de battre le fer, malgré la chaleur, et a toujours autant de visiteurs autour de sa forge.

Nous remercions, Monsieur Philippe Guyot, Président du « Grand Ouest Toulousain » ainsi que toute l'équipe de la Communauté des Communes, pour leur partenariat à cet événement.  
*À l'an qué ven !!!*



© Gaël Grimal

**Enfin, un grand merci aux artistes, aux organisateurs, aux services municipaux, aux bénévoles, aux artisans, aux associations qui ont œuvré, de près ou de loin, au travail phénoménal fourni et à la réalisation de tous ces événements festifs.**

**Nous vous donnons rendez-vous en 2024 pour un nouvel été rempli d'animations et de musique !**



# Commémorations

Cet été, nous nous sommes recueillis sur le parvis de la Mairie, afin de commémorer :

**VENDREDI 14 JUILLET 2023**

**Fête nationale**



**DIMANCHE 27 AOÛT 2023**

**Fête locale**





# Maison des Habitants

Les habitants de 0 à 99 ans, cet article est pour vous !



Les acteurs locaux s'unissent :

Du 14 au 20 octobre 2023

## Festi familles



**Devenir parents, en étant solo ou en couple, génère souvent des questions et des moments de doute.**

Les parents, grands-parents sollicités, occupés, un peu pressés ou plutôt rêveurs, joueurs ou même quelquefois fatigués cherchent des réponses, un service ou un relais et se demandent auprès de qui ils peuvent se renseigner.

Sur le territoire du Grand Ouest Toulousain, les équipes de nombreuses structures accompagnent les familles, les enfants, les jeunes ... et œuvrent toute l'année autour des questions liées à l'accueil, l'éducation, la parentalité, le lien social, la prévention...

Cet automne, les équipes vont proposer aux habitants une semaine d'actions collectives parentalité : **« le Festi familles »**.

Le CCAS, le service enfance, la Ludothèque, Centre d'Animation Jeunesse, crèches, Maison des solidarités/PMI, le Relais Petite Enfance et la Maison des Habitants (nouveau nom du centre social) vont proposer, pendant une semaine, des ateliers de loisirs, d'informations, d'échanges et des actions culturelles.

Les tout-petits pourront déambuler sur plusieurs sites de la ville à la découverte d'espaces de motricité, de découverte sonore, d'histoires, de jeux. Les parents de jeunes enfants ou ceux dont les enfants sont déjà grands pourront échanger sur des sujets qui les préoccupent.

Un spectacle familial et un repas partagé réuniront, le **20 octobre 2023**, les familles au Centre de loisirs, pour clôturer cette semaine festive et fédératrice.

Le 25 novembre 2023

## Salon du bien vieillir Séniors et alors ?

**« La retraite » : On l'attend, on la redoute aussi parfois. Alors parlons-en !**

Chacun vit cette période différemment, des questions se posent : Comment la préparer ? Quels documents réunir ? Quels sont mes droits ? À qui dois-je m'adresser ? Comment occuper mon temps libre ?

Des envies se révèlent : « je veux découvrir de nouvelles activités, transmettre mon savoir-faire, mieux connaître ma ville, rencontrer de nouvelles personnes et prendre soin de moi ! ».

Le salon du bien vieillir accueillera les retraités le **25 novembre 2023** à la Salle Boris Vian.

Lors de cette journée organisée par les équipes des Maisons des Habitants du Grand Ouest Toulousain, des temps d'échanges et d'informations vous seront proposés : conférence, débats, expositions, accueils individuels. Des spécialistes et intervenants institutionnels (caisses de retraites...) seront présents pour animer ces temps et répondre aux questions.

Le 5 décembre 2023

## Journée des bénévoles

**Les bénévoles des Maisons des Habitants sont invités, le 5 décembre 2023, à Fontenilles, pour les remercier de leur investissement !**

Partager son savoir-faire, ses expériences, donner de son temps pour les autres, c'est la motivation des 70 bénévoles qui œuvrent dans les Maisons des Habitants du Grand Ouest Toulousain.

Animer un atelier Tricot, participer à l'organisation d'un troc aux plantes, proposer une idée de sortie culturelle, initier une marche dans un sentier de randonnée, participer à l'organisation d'un pro-

jet intergénérationnel avec les enfants de l'école ou des structures petite enfance ... autant de volontaires que de générosité et de bonnes idées.

Et si donner de soi permet aussi de passer de bons moments, faire de nouvelles connaissances, oublier son quotidien, ses tracas et échapper à la routine alors .... Pourquoi ne pas sauter le pas ?

Si devenir bénévole vous chante et vous enchante, renseignez-vous auprès des équipes de la Maison des Habitants de votre ville. Vous y trouverez un accueil convivial !

**MAISON DES HABITANTS DE LA  
SALVETAT-ST-GILLES & FONTENILLES**

6, rue Frédéric Chopin  
31880 La Salvetat-S-Gilles  
Tél. 05 34 52 70 96

mdh-lasalvetatsaintgilles@grandouesttoulousain.fr

**Horaires d'ouverture**

**LUNDI ET JEUDI**

9h > 12h - 14h > 17h30

**MARDI ET VENDREDI**

9h > 12h

**MERCREDI**

9h > 12h - 14h > 18h



## LA GUINGUETTE DU CHÂTEAU

# La 3<sup>e</sup> saison s'est achevée !

Ouverte depuis le 21 juin pour la fête de la musique, La guinguette a fermé ses portes vendredi 15 septembre 2023, veille des Médiévales, avec 2 pauses : la première pour le festival « La Salvetat en Scène », où nous avons assuré la buvette, et la seconde pour la fête locale.

Durant ces 22 soirées, pendant lesquelles la météo a été clémente, vous nous avez prouvé votre attachement à la Guinguette du Château par votre présence nombreuse et assidue, surtout lors de nos soirées à thèmes : Années 80, Rock avec nos amis du King Louis Club, Karaoké, brésilienne, latino, etc.... Cela nous laisse à penser que notre carte restauration ainsi que les animations proposées vous ont plu, au vu de l'affluence de certaines soirées ainsi que du nombre croissant de danseuses et danseurs sur la piste. N'hésitez pas à nous laisser vos commentaires sur nos différents supports.

Cette saison encore, notre équipe de bénévoles a été au top. Nous vous rappelons que votre Guinguette fait partie des rares guinguettes associatives de la région. À ce titre, **nous sommes TOUS des bénévoles et notre seule récompense est votre sourire.**

Si vous voulez connaître les coulisses de la guinguette, n'hésitez pas à nous rejoindre. Nous espérons vous retrouver la saison prochaine, habituellement à partir du 21 juin, pour la fête de la musique.



Soirée 2023

### CONTACT

Mail : [languettetteduchateau@gmail.com](mailto:languettetteduchateau@gmail.com)

Site internet : [languettetteduchateau.org](http://languettetteduchateau.org)

Sans oublier notre page Facebook :

 [La Guinguette du Château](https://www.facebook.com/LaGuinguetteDuChateau)  
Likez et partagez celle-ci.



Bénévoles



# Noël avec le CCAS



Marché de Noël 2022

18 et 19 NOVEMBRE 2023

## Marché artisanal de Noël

Comme tous les ans, nous avons le plaisir de vous annoncer le marché de Noël organisé par le centre communal d'actions sociales (CCAS).

Cette année, il se déroulera le **samedi 18 novembre de 14 h à 19 h**, et le **dimanche 19 novembre, de 10 h à 18 h**.

Venez rencontrer nos nouveaux exposants qui, nous en sommes sûres, vous séduiront et vous feront découvrir leurs nouveautés.



Ferme



Âne, poney

9 DÉCEMBRE 2023

## Noël des enfants

Nous attendons, avec impatience, nos écoliers, le **samedi 9 décembre à partir de 9 h**, pour une belle journée de fête de Noël.

Comme à l'accoutumée, nous commencerons la matinée par de belles activités variées... Le reste à découvrir !!! Bien sûr, le Père Noël viendra égayer la journée.

**Message spécial pour les enfants** (parents n'oubliez pas de le lire aux tout petits)...

« Préparez votre petit courrier pour le Père Noël, sans oublier votre adresse, afin qu'il se mette au travail pour vous répondre ! » Noël sera vite là !

À très bientôt,  
**L'équipe du CCAS**



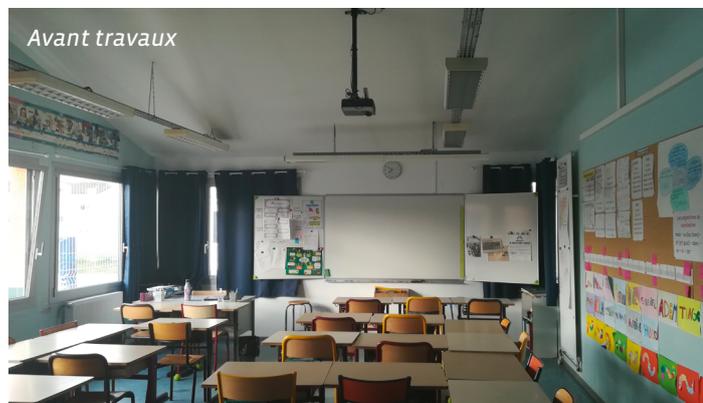
## TRAVAUX

# Point sur les travaux de l'été 2023

## Écoles Condorcet, Petits Lutins et Trois Chênes

- Un chantier d'isolation et de rénovation de l'éclairage de la classe 4 de l'école élémentaire **Condorcet** a été réalisé. Par ailleurs, une première phase de travaux a permis de protéger de l'ensoleillement certaines parois vitrées par la pose de film solaire.
- Pour l'école maternelle des **Petits Lutins**, la Commune a engagé la rénovation du revêtement de sol de la classe N°2.
- Enfin, à l'école des **Trois Chênes**, une ombrière et des tables de pique-nique ont été déployées.

### École élémentaire CONDORCET



### École maternelle des PETITS LUTINS





## Isolation à la micro-crèche Chapi-Chapo

La Collectivité a complété l'isolation d'une partie de ce bâtiment : le local destiné au personnel a été récemment doté d'une climatisation réversible.



Climatisation réversible

## Amélioration énergétique Espace Boris Vian

Après le remplacement de la Centrale de Traitement d'Air équipée d'un système de récupération thermodynamique de la chaleur, et l'installation d'une Centrale Photovoltaïque de 27 Kilowatt-crête (kWc), les travaux de rénovation énergétique de la Salle Boris Vian seront terminés fin septembre (délai prévisionnel), grâce à la mise en place de **panneaux photovoltaïques de teinte rouge/ brun/brique sur une surface d'environ 150m<sup>2</sup>**.



## Aménagement du Clos des Peupliers

La Commune, avec la participation étroite de la Communauté de Communes, Le Grand Ouest Toulousain, a fait réaliser des travaux d'urbanisation de la voirie du Clos des Peupliers.

Cet aménagement urbain a eu pour objectif d'étendre la surface d'espace vert avant réalisation mais aussi de créer une rivière sèche (tranchée drainante) pour la gestion des eaux pluviales, et des stationnements perméables constitués de dalles alvéolaires en béton. La Régie du CTM réalisera prochainement la végétalisation pour terminer l'embellissement du Clos des Peupliers.

Cette opération a permis d'aménager une voie partagée en priorisant la circulation piétonne et l'aménagement d'un plateau ralentisseur à l'intersection avec l'Avenue des Italiens.

Il s'agit du premier chantier pour lequel nous nous sommes engagés à réduire les surfaces imperméabilisées en laissant une plus grande place à la végétalisation.



Clos des Peupliers



Plateau ralentisseur

## Enfouissement des réseaux aériens télécom et électriques Avenue du Château d'Eau 3<sup>E</sup> TRANCHE

La Commune, avec le concours du Syndicat Départemental d'Energie de la Haute-Garonne, a lancé les travaux de dissimulation des réseaux aériens télécom et électriques sur l'Avenue du Château d'Eau. Le chantier va s'achever fin Septembre 2023. Le nouveau réseau d'éclairage, constitué d'appareillages à technologie LED

et d'abaisseurs de tension, a été mis en service. Des équipes sont intervenues pour réaliser le recâblage du réseau télécom cuivre et aussi déployer la fibre optique manquante sur cette zone. Les reprises des accotements seront faites, à titre provisoire, en attendant les prochains travaux d'aménagement de la voirie.

## DÉFIBRILLATEURS

# Le DAE, un élément clé de la chaîne de survie

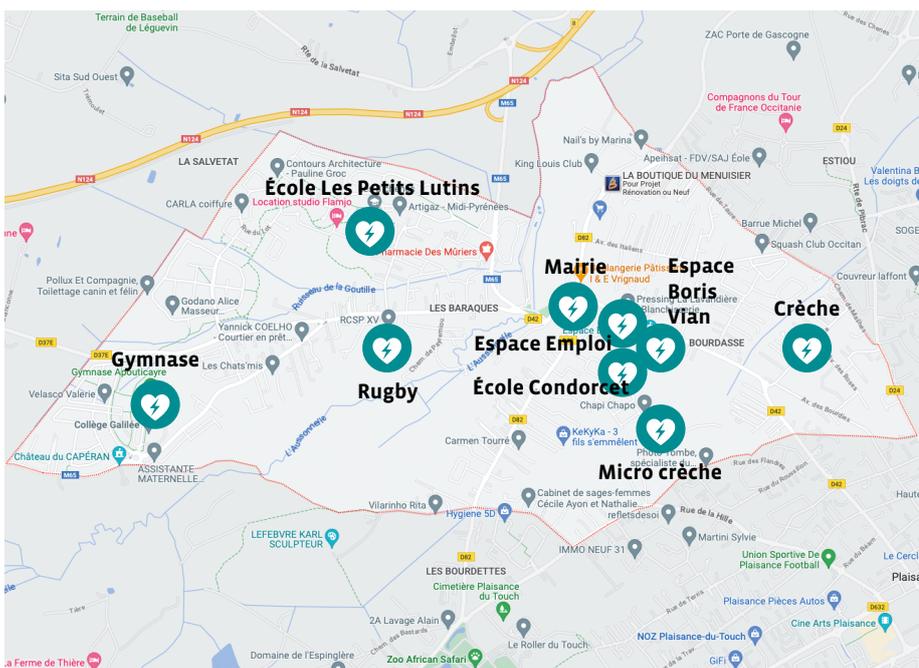
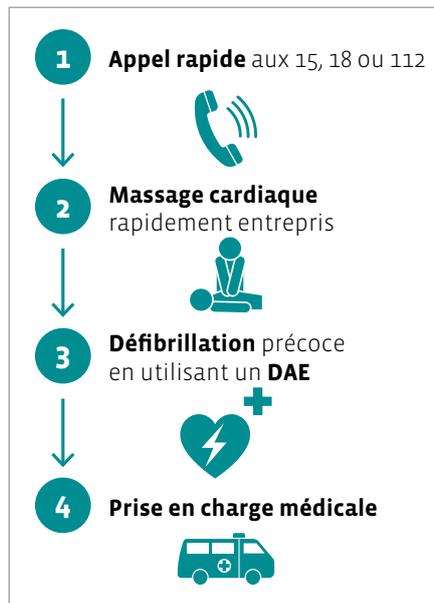
Un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) est un **dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque**. Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie.

La municipalité a mis en place un certain nombre de **défibrillateurs entièrement automatiques** (si l'appareil l'identifie comme nécessaire, le choc est délivré directement par l'appareil, sans intervention de l'utilisateur). **Toute personne, même non-médecin, est habilitée à utiliser un DAE, quel que soit son âge.**

**Grâce à une assistance vocale, l'utilisateur du DAE est guidé pas à pas, du massage cardiaque au placement des électrodes. C'est le DAE qui fait le diagnostic et décide de la nécessité de choquer ou pas.**

Accompagné d'un massage cardiaque, **le DAE contribue à augmenter significativement les chances de survie**. Il est donc indispensable que **toute personne,**

**témoin d'un arrêt cardiaque, initie la « chaîne de survie »** formée des 4 maillons qui procurent aux victimes les meilleures chances de survie.



 **Emplacement des défibrillateurs accessibles au public**

## Boîte à lire

**À l'occasion de vos déplacements au centre de la Commune, vous pourrez trouver une nouvelle boîte à lire (\*) installée dans la zone arborée de la place François Mitterrand.**

Une boîte à lire est une « petite bibliothèque de rue où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement, privilégiant ainsi l'accès à la culture ».

Convaincue que chacun devrait pouvoir bénéficier de la culture, la municipalité œuvre pour en démocratiser l'accès et la rendre accessible à tous.

Dans ce but, la municipalité a fait réaliser en interne par le Centre Technique Municipal ce chef-d'œuvre construit avec des matériaux recyclés. Nous les remercions chaleureusement pour leur participation à ce projet et leur implication habituelle sur la vie de la Commune.

(\*) [www.boite-a-lire.com](http://www.boite-a-lire.com)



## Le Club de l'Amitié Salvétain

### Que nous propose-t-il cet automne ?

#### SEPTEMBRE 2023

- **Mardi 19 et mercredi 20 septembre**  
**LE PÉRIGORD**
- **Dimanche 24 septembre**  
**BAL** avec Génération Musette
- **Lundi 25 septembre**  
**CONCOURS DE BELOTE**
- **Mardi 26 septembre**  
**ESCAPADE DANS LES PYRÉNÉES**  
à la recherche de nos racines, des avancées rurales et domestiques, bien avant notre naissance. En traversant l'Ariège, une petite dégustation sucrée.

#### PROGRAMME À VENIR

- **Jeudi 12 octobre**  
**REPAS SPECTACLE ET DANSANT**  
Michel ETCHEVERRY chante Louis MARIANO et le Pays Basque. Départ vers Buzet en bus. Réservations bloquées de 20 places. **Ne tardez pas à vous inscrire.** Ensuite, liste d'attente ...

De ce fait, nous avons renoncé à la Visite de Carcassonne qui ne semblait pas attirer de participants. Nous repenserons la sortie dans l'Aude autrement, car bien des merveilles s'y nichent.

- **Lundis 16 octobre, 27 novembre et 18 décembre**  
**CONCOURS DE BELOTE**

- **Dimanche 29 octobre**  
**BAL** animé par H. LAMAGAT
- **Dimanche 26 novembre**  
**BAL** animé par A. FELICIANO
- **Dimanche 17 décembre**  
**BAL** animé par M. MOREAU

- **Mardi 5 décembre**  
**REPAS DE NOËL**

#### LE FORUM DES ASSOCIATIONS

nous a permis de mieux nous faire connaître et de transmettre notre vision de l'Association, remplie d'Amitié, de partage, et de joies apportés par de bons moments, ceci à un prix compatible avec nos capacités et notre santé.

**Que pensez-vous de ce premier semestre 2023 ? Avons-nous répondu à vos attentes ?**



Le troisième âge Salvétain en « goguette » - Cinque terre, Pise. Juin 2023.

Avez-vous des idées à nous soumettre ou des envies que nous pourrions concrétiser, car nous allons préparer le programme 2024 ? N'hésitez pas à nous exposer ce qui vous plaît ou ne vous plaît pas. N'hésitez pas à nous parler, nous serons à votre écoute.

Une structure comme LE CLUB DE L'AMITIÉ SALVÉTAINE ne peut survivre que s'il est en adéquation avec sa destination, mais aussi avec les événements qui interviennent, car les temps et les gens changent, les règles évoluent, les sites également.

Trop de Clubs disparaissent, ce qui est dommage pour le lien social.

**Nous nous devons de vous rappeler** qu'une Association Loi 1901 ne peut exister que si le bureau est composé **d'au moins 3 membres** (Président(e), Secré-

taire, Comptable). Si nous sommes moins de bénévoles, M. le Préfet dissoudra notre association. Une commission sera désignée, les fonds distribués à une autre Association du 3<sup>e</sup> Age, comme prévu dans nos statuts. **MAIS, on ne peut empêcher que d'autres horizons ou situations dispersent nos bénévoles...** Nous avons besoin de volontaires pour que le Club puisse AGIR.

L'ensemble du bureau vous attend pour un automne actif et « friendly ».

#### CONTACT

elisabeth.couloumiers@wanadoo.fr  
Tél. : 06 81 57 59 42 – 06 84 76 73 88



## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉCOLES MARIE CURIE ET CONDORCET

# C'est reparti pour les événements MC² !

Ça y est, la reprise est déjà derrière nous et nous l'avons commencée dans la convivialité avec notre nouveau rendez-vous annuel : l'accueil petit-déjeuner de la rentrée ! Ceci n'était évidemment que le début des festivités.

Ces mois de fin d'année seront chargés en manifestations :

**Le 10 octobre 2023**, aura lieu notre Assemblée Générale : tout le monde est bienvenu, alors n'hésitez pas !

**Le 12 novembre 2023**, retour de notre braderie, à couvert, donc aucun problème de météo ! Et pour les gourmand(e)s, suivez notre actualité car une vente de madeleines Bijoux est également prévue !

Enfin en **décembre**, nous renouvelerons la vente de sapins au début du mois (date encore à déterminer), et nous serons présents sur le marché de Noël pour vous ravir de nos différentes créations. Et bien sûr, l'année 2024 sera elle aussi

remplie de surprises. Mais patience... vous découvrirez cela dans le prochain numéro ! Vous souhaitez nous rejoindre ou vous voulez rester informé(es) des actualités MC² ?

N'hésitez pas à nous contacter.

### CONTACT

[mc2salvetat@gmail.com](mailto:mc2salvetat@gmail.com)

Facebook : MC2salvetat





COMITÉ DES FESTIVITÉS DE LA SALVETAT SAINT-GILLES

## Nouveauté 2023

Le 10 juin 2023, le Comité des Festivités a proposé une nouvelle manifestation aux Salvetaïnes et Salvetaïns : **le Salvetour !**



19 équipes s'étaient inscrites pour participer à ce rallye pédestre ouvert aux adultes et aux enfants. À travers 20 énigmes cachées dans le village, les participants ont pu découvrir le patrimoine de la ville et son histoire.

Notre équipe avait travaillé d'arrache-pied pour créer et cacher des charades, rébus, dingbats et autres. Ce sont 2 équipes, fidèles parmi les fidèles, qui ont remporté la mise en arrivant ex-æquo au bout d'une heure et demie de cogitation. Des lots leur ont été remis, juste avant l'apéritif offert par le CDF.

Dès 19h00, Foodtrucks et buvette ont permis à tous de se restaurer. Et le concert des « Mademoiselles » a clôturé cette belle journée.

Nous réfléchissons déjà au concept 2024 car nous souhaitons pérenniser cet événement.

**Les prochains rendez-vous du Comité des Festivités :**

### NETTOIE LA PLANÈTE

Cette année, le Comité des Festivités de La Salvetat s'est engagé pour une planète sans déchets et a organisé un point de

nettoyage World cleanup day France sur la commune le **samedi 16 septembre**.

Ce fut l'opportunité de sensibiliser un maximum de citoyens et d'acteurs à la problématique des déchets sauvages en organisant et en participant à une opération de ramassage de déchets pendant 2 heures.

### 3<sup>e</sup> SALON VINS, TERROIRS ET GOURMANDISES

Les **21 et 22 octobre**, nous vous proposons un tour de France de nos belles régions. Il y en aura pour tous les goûts : les grands, les petits, les curieux et les gourmands, ça va de soi ! Des exposants passionnés vous feront découvrir les produits de leur terroir et leur art, produits viticoles et gastronomiques. Sur les temps des repas, une restauration variée sera proposée, sur place ou à emporter. Nous vous attendons nombreux pour cette 3<sup>ème</sup> édition !

### LOTO DU CDF

Nous terminerons l'année avec notre loto qui aura lieu le **dimanche 3 décembre après-midi**. Guettez les affiches chez les commerçants, afin de connaître les lots qui seront mis en jeu.

La Salvetat Saint Gilles

**LOTO**  
du Comité des Festivités

Dimanche 3 décembre  
14h30 - Salle Boris-Vian

Ouverture des portes 13h00

**A gagner : Un VOYAGE**  
De nombreux lots : Electroménager  
Paniers garnis - Corbeilles ...

3€ le carton - 10€ les 4 cartons  
12€ la plaque de 6 - 20€ la plaque de 12

Plus d'info sur <https://comite-festivites-salvetatstgilles.fr>  
Buvette - Pâtisseries

Ne peut servir que le verre participatif.

#### CONTACT

[cdf31880@gmail.com](mailto:cdf31880@gmail.com)

[comite-festivites-salvetatstgilles.fr](https://comite-festivites-salvetatstgilles.fr)





# La Compagnie de l'olive présente « Vive Bouchon ! »

Le **samedi 2 décembre 2023** à 21h, dans la grande salle Boris Vian.  
Une pièce de **Jean Dell** et **Gérald Sibleyras**.

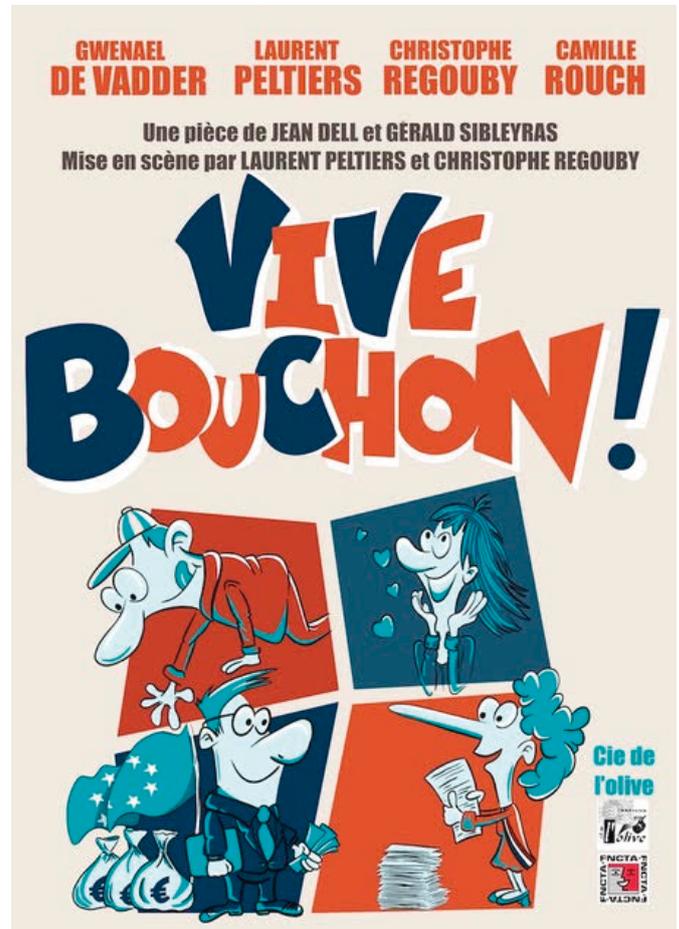
C'est une farce très comique qui vous détendra au-delà de vos espérances. L'histoire est celle d'un village qui s'appelle « Bouchon » et qui est une commune qui survit grâce à l'énergie et à l'imagination débordante de Mme la Maire.

Vous verrez que rien ne l'arrête, même pas devenir un peu escroc. Arrive un jour un visiteur qui la remplit d'espoir mais qui va troubler l'avenir de Bouchon.

**Gwenaëlle, Camille, Christophe** et **Laurent** jouent cette comédie qui est tout, sauf sérieuse, et réserve beaucoup de surprises. C'est énorme, c'est drôle, c'est absurde et c'est pour rire. Une pure comédie donc.

À noter que ce sera la dernière de cette pièce. La Compagnie de l'Olive préparera donc un nouveau spectacle pour divertir les Salvétains et les habitants des communes alentours.

À très bientôt !





**CONTACT**  
**LA COMPAGNIE DE L'OLIVE**  
**ENTRÉE : 9 € et 6 € pour les étudiants et demandeurs d'emploi.**  
**RÉSERVATIONS : cieolive@free.fr**  
**Tél : 06 74 89 36 30**  
 Instagram : compagniedelolive  
 Facebook : La compagnie de l'olive  
 Site internet : <http://cieolive.free.fr>



## Programme à venir

**L'équipe de la MJC vous propose, pour cet automne 2023, de venir partager des moments de convivialité :**

**SOIRÉES COUNTRY LINE DANCE**  
**Vendredi 22 septembre à 21h**  
**Vendredi 10 novembre à 21h**  
 Salle Boris Vian  
**ENTRÉE : 5 €**  
 Les bénévoles de la Country vous attendent nombreux pour passer une super soirée avec une ambiance garantie.

**WEEK-END RANDO**  
**Du 29 septembre au 1<sup>er</sup> octobre,**  
 est organisé un week-end en Espagne à Costa Brava.

**STAGE LOISIR CRÉATIF ET FLORAL**  
**Le 14 septembre de 20 h à 22 h**  
 Inscription auprès de la MJC.

**CONTACT**  
**MJC LE CAMÉLÉON**  
 Impasse du stade  
 La Salvetat St-Gilles  
**Tél : 07 82 26 96 79**  
[mjc.le.cameleon@hotmail.fr](mailto:mjc.le.cameleon@hotmail.fr)  
[www.mjclecameleon.com](http://www.mjclecameleon.com)



**CYCLO SALVETAIN**

## Automne 2023

Avant la clôture de l'année 2023, lors de l'assemblée générale prévue le **2 décembre 2023**, les activités du Cyclo Salvétain continuent.

Le 2 Septembre, le club a été représenté dans les Pyrénées à la cycloportive « La Casartelli ».

Le 30 septembre, une sortie décentralisée sur la journée a conduit nos adhérents dans les environs de Gaillac, en visitant les beaux villages du Nord-Ouest du Tarn – Castelnaud de Montmiral, Puycelsi, Bruniquel, Penne, Cordes sur ciel....

D'autres iront arpenter les monts de Lacaune et du Sidobre en participant comme, tous les ans, à la cycloportive « La Castraise » le **15 Octobre 2023**.

Sans oublier les sorties régulières autour de La Salvetat, les mardis, jeudis et samedis.

### CONTACT

[www.cyclosalvetain.com](http://www.cyclosalvetain.com)



## VOYAGEURS SALVETAINS

### Une saison fructueuse



Promeneuses assistant à un lâcher de pigeons à La Salvetat Saint-Gilles

**En début de saison, les conditions météo d'avril et mai 2023 ont fortement perturbé les concours. Vous l'avez certainement constaté nous avons subi une série d'orages fortement magnétiques qui ont bouleversé notre planète.** Un orage magnétique, également appelé tempête solaire, est un phénomène de variation de l'activité solaire qui provoque de brusques et intenses fluctuations du magnétisme terrestre. Une tempête solaire provoque des fluctuations de l'intensité de l'induction magnétique qui peuvent avoir, à haut niveau, des conséquences désastreuses notamment sur les satellites de navigation comme les systèmes GPS et Galileo ainsi que sur les réseaux de communication cellulaires et les équipements électroniques embarqués.

Les pigeons voyageurs, qui s'orientent principalement grâce à leur capacité d'analyse de ces éléments, en sont également fortement perturbés. D'autant plus que nous avons subi, les 8 et 9 mai 2023, la tempête géomagnétique la plus violente depuis ces 6 dernières années, classée G3, les tempêtes les plus dangereuses étant classées G5 (Source © NOAA SpaceWeatherPrediction Center - NASA). Pour nos pigeons voyageurs, ceci s'est traduit par des difficultés d'orientation. Des pigeons rentrant de Poitiers ont été signalés en Charente et des retards quasi généralisés ont été relevés au retour au colombier. Les vitesses moyennes se situaient aux alentours de 1000m/mn (60 km/h) pour des vitesses habituelles de 1500m/mn (90 km/h). Notre matériel a été également perturbé par ces variations. Nous utilisons,

pour la mesure du temps, des montres radiocommandées par GPS qui se connectent automatiquement sur les satellites. Bon nombre de montres ont perdu, momentanément, leurs repères dans la période.

Néanmoins, nos voiliers ont tenu globalement leur rang, notamment sur les concours de 1/2 fond (250-500 Kms). Sur un effectif de 250 pigeons nous faisons 1<sup>er</sup> sur Cognac ainsi que sur l'île d'Oléron où ils se classent respectivement sur les 6 premières places (lâchés à 7h05, 1<sup>er</sup> arrivé à 11h34 sur une distance de 332 kms). Sur le concours de l'île de Noirmoutier, nos voiliers se classent respectivement 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, et 10<sup>e</sup> sur une distance de 470 Kms (lâchés à 6h 35, 1<sup>er</sup> arrivé à 13h05). Nous avons également reçu, en juin et juillet 2023, nos amis de Vendée, de Bretagne, de Normandie, de la région Parisienne et de la Somme ainsi que des colombophiles Espagnols venus lâcher leurs pigeons à La Salvetat, dans le cadre de leurs concours respectifs. Ce fut l'occasion de bons moments de convivialité entre passionnés.

La période de mue (changement du plumage) étant arrivée, il est temps, en septembre, de mettre tous ces champions au repos afin de préserver leur santé et de préparer la saison d'élevage pour la nouvelle saison de compétitions en 2024.

### CONTACT

**VOYAGEURS SALVETAINS**

Tél : 06 13 18 68 22

Mail : pigeon-voyageur@laposte.net

Internet : <http://pigeonvoyageur.fr>



## LOISIRS RENCONTRES RÉFLEXIONS

# Entame de l'année 2023-2024

**Début Octobre, l'Assemblée Générale de l'association a posé les bases d'une nouvelle année pour LRR.**

Octobre Rose est la première animation lancée, avec la confection des décorations puis de leur mise en place dans les ronds-points du village.

**Le samedi 14 octobre 2023**, la marche « TOUS UNIS » démarrera à 10 h, depuis le stade Jean Giraldou.

La sortie régionale conduit l'association à BONREPOS RIQUET pour une visite du domaine familial de Pierre Paul-Riquet avec l'orangerie, la glacière, le parc et les bassins ayant servis à son modèle hydraulique. S'ensuit la visite de la cité cathare de Verfeil, village médiéval, et la découverte du cimetière des Petites Filles Modèles (d'après le roman de la Comtesse de Ségur).

Au mois de novembre, direction le Musée des arts précieux Paul Dupuy, nouvellement nommé et rénové. Il s'est, ainsi, enrichi d'une nouvelle application mobile, de bornes interactives dans les salles d'exposition, pour permettre au musée de s'ins-



crire dans le XXI<sup>e</sup> siècle et dans l'ère du numérique. Il n'a pas, pour autant, perdu son important ensemble d'œuvres couvrant du moyen âge à 1939 : arts graphiques, horlogerie, trésors religieux médiévaux...

Noël n'est pas loin et l'association propose à ses adhérents une journée festive

avec un repas au restaurant pour clôturer ce trimestre. Rendez-vous en 2024 !

### CONTACT

Tél : 05 34 50 21 95

Mail : lebureau@lrr@gmail.com

Site internet : lrr.lasalvetat.wifeo.com

## SALVETAT AUTOS & MAQUETTES

# Le printemps et l'été ont été mis à profit



La plupart des adhérents du club ont avancé dans leurs travaux de minutie, bien sûr, mais aussi ils ont bien représenté notre association lors d'expositions et rassemblement. Ainsi, notre club était représenté à la Foire de Toulouse sur un stand très remarqué du public et dédié aux monuments toulousains. L'exposition de Labastidette a permis d'exposer d'autres modèles réduits à un public naturellement moins nombreux mais motivé.

Le week-end du 8 juillet a permis, aux adhérents, de se retrouver pour un excellent repas campagnard à Brousses-et-Villaret (Aude), non sans avoir visité le très intéressant moulin à papier de cette commune.

**Les samedi 14 octobre et dimanche 15 octobre 2023** prochains verront se tenir à La Salvetat les traditionnelles « Journées portes ouvertes » du club consacrées à l'exposition des modèles produits par les adhérents.

L'entrée est gratuite, et, cette année, le club d'aéromodélisme de Fontenilles est invité d'honneur !

Venez nous retrouver à la salle Boris Vian, **le samedi de 14h à 19h, le dimanche de 10h à 17h**, pour admirer, s'étonner, rêver, et aussi échanger avec les membres du club SAM.

<https://www.pbase.com/clubsam>  
Facebook : clubsammodelisme





## ANTENNE DE LA SALVETAT ST-GILLES

# Les bénévoles de l'antenne préparent le dernier trimestre 2023 !

Les activités sont multiples pour pouvoir proposer, aux familles aidées, de joyeuses fêtes de fin d'année :

**Samedi 7 octobre 2023** : Une braderie automne-hiver au local du Secours Populaire - Place Jean Ferrat.

**Samedi 18 et dimanche 19 Novembre 2023** : Présence au marché de Noël de la municipalité. Le samedi, nous tiendrons la buvette pour proposer du vin chaud et chocolat chaud.

Nous serons également présents sur un

stand où seront vendus confitures et articles faits par des bénévoles.

**Mardi 19 Décembre et Jeudi 21 Décembre 2023** : Distribution de colis festifs aux familles.

Nous organisons également un marché de Noël pour les familles où elles pourront trouver jouets et livres afin que chaque enfant ait un cadeau pour Noël. Vous pouvez déposer vos dons : les mardi et jeudi de 14 h à 17 h et le mercredi de 9 h à 12 h



### CONTACT

#### SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

Place Jean Ferrat  
La Salvetat St-Gilles

**Tél : 09 50 20 07 79**

Mail : [Salvetat.saint.gilles@spf31.org](mailto:Salvetat.saint.gilles@spf31.org)

<https://www.secourspopulaire.fr/>

## LES ORK'N AZES

# Champions du monde à Alicante !

**Les 8, 9 et 10 septembre 2023, les Ork'n Azes ont remporté une deuxième coupe du monde de Bloodbowl sous le soleil d'Alicante en Espagne.**

Bloodbowl est un jeu de figurines à mi-chemin entre les échecs et le 421. Situé dans un univers de fantasy, le jeu oppose deux équipes d'elfes, de gobelins, d'hommes rats ou encore de morts-vivants se battant, sans merci, pour aller déposer un ballon ovale (à pointes) derrière la ligne de but adverse.

Le joueur incarne le coach de l'équipe à qui il dicte ses actions. Ensuite, ce sont les dés qui valideront ou non ses choix.

La communauté de bloodbowl a la particularité d'être chapeautée par un organisme indépendant et amateur.

La NAF, association internationale, répertorie les résultats de centaines de tournois annuels dans le monde et gère une communauté en plein essor (à ce jour plus de 35 000 inscrits autour du globe).

Depuis 20 ans maintenant, la NAF organise une coupe du monde de bloodbowl tous les quatre ans. La première en 2007, à Nottingham, comptait quelques centaines de participants.

Les 8, 9 et 10 septembre 2023 ont rassemblé plus de 2 300 coachs à Alicante pour le plus grand tournoi de bloodbowl encore jamais vu : la World cup 5.

Pour l'événement, les Ork'n Azes ont inscrit quatre équipes de six coachs qui ont vécu ensemble un week-end plein de réussites. Du premier soir où ils étaient tous invaincus, avant que la France ne batte la Nouvelle-Zélande au rugby, au dernier match qui vit les trois premières équipes des Azes aux trois premières tables de la com-



Podium Azes - Alicante

pétition, on pourra dire que cette coupe du monde n'aura laissé que de beaux souvenirs. Et l'apothéose, la victoire finale pour l'équipe une.

Les Azes sont champions du monde pour la deuxième fois en cinq éditions !

**Bravo les Azes et bravo à Jeff qui fut des deux titres !**



## SideBySide Running, ça court aussi en montagne !

### Retour sur le WE de Juin 2023



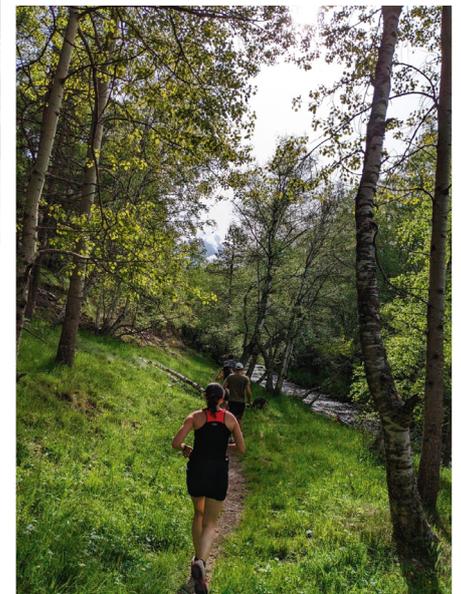
**L'association de Running SideBySide a proposé, cette année, à ses adhérents un W.E. complet en montagne. Ils étaient 15, le W.E. du 9 au 11 juin 2023 à arpenter les sentiers de randonnée autour de Porté Puymorens.**

Chaque participant s'est investi dans l'organisation (covoiturage, approvisionnement, gestion de la vie sur le gîte). Les activités proposées ont permis à chacun d'y trouver son niveau sportif adéquat. Une belle randonnée, de 15 kms et 1000 mètres de dénivelé, les a notamment amenés jusqu'au lac de la Couma d'Or puis au Pic de la Couma d'Or (2826 m) et une sortie course à pied de type trail de 12 kms a permis aux plus sportifs de faire chauffer

les cuisses ! L'excellente convivialité, la cohésion du groupe et l'entraide ont été à l'image de l'esprit de notre association ! « À refaire sans hésiter ! » de paroles de participants !

Les activités ont repris dès fin Août : nos rendez-vous hebdomadaires du dimanche pour environ 1 h de course à pied, mais aussi la participation aux courses locales : nous sommes allés en nombre sur la course L'Epicurienne de début Septembre, suivie d'un dîner partagé pour conclure.

Il est possible de rejoindre le groupe tout au long de l'année (les débutants en running sont toutefois encouragés à nous rejoindre plutôt en Septembre, le programme étant adapté en début de saison



pour accompagner les débutants dans leur progression).

**Venez nous rencontrer et faire une séance d'essai, les dimanches à 9h30 devant l'Espace Boris Vian !**



# Expression libre

La loi de février 2002 concernant la démocratie de proximité prévoit les expressions politiques dans le journal municipal. Les textes publiés sur cette page n'engagent que leurs auteurs.

## Paul Alexandre Voisin

La période estivale qui vient de s'achever à une nouvelle fois démontrer l'impérieuse nécessité de s'adapter au changement climatique. Les fortes chaleurs qui se sont abattues sur notre région ont été éprouvantes notamment pour les populations à risques. Afin de protéger les plus fragiles, il est essentiel que les communes soient un acteur fort de ces changements.

Sur La Salvetat Saint-Gilles aucune amélioration ou adaptation du cadre de vie concernant les populations n'a été mise en place : création d'ilots de fraîcheur, parc accessible au public en journée, végétalisation des groupes scolaires ou aménagements urbains qui répondent aux enjeux écologiques et aux besoins des habitants.

Le quotidien des habitants de notre commune est également marqué par les changements liés au prélèvement des ordures ménagères. Les salvetains sont nombreux à constater et à se plaindre, depuis plusieurs mois, du manque de propreté de la ville notamment dans les quartiers les plus résidentiels où les déchets jonchent le sol. Depuis la mise en place de la TEOMI, aucune solution n'a été mise en place pour résoudre ce problème que ce soit par la mairie ou l'intercommunalité.

Cette rentrée a été également marquée par une forte augmentation des impôts directs. Pour rappel, lors du conseil municipal du 12 avril 2023 j'ai été le seul à ne pas avoir voté l'augmentation de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Les fragilités budgétaires de la commune sont la conséquence d'une non maîtrise des finances communales qui mettent à mal les conditions de vie des habitants ainsi que les promesses qui ont été faites durant la dernière campagne des élections municipales.

En effet, les salvetains sont toujours plus nombreux à se poser des questions sur l'état d'avancement du fastueux projet « Cœur de Ville » qui avait bénéficié d'une large publicité, ainsi que sur la rénovation du château et de son parc. Pourquoi ce silence après avoir tant communiqué sur ces sujets ?

Les fêtes, guinguettes et festival qui ont eu lieu durant tout l'été ne suffiront pas à répondre aux besoins des administrés, alors que notre ville devient un véritable désert médical, que des préfabriqués sont toujours en place dans les écoles et que l'état des routes ne cesse de se dégrader.

Les 7 et 8 juillet derniers, s'est tenu le festival « La Salvetat en scène ». Il est dommage de constater que ce festival n'ait pas eu le succès escompté, ne rassemblant que très peu de monde. La mairie communiquera t-elle sur les frais engagés ? Combien a coûté au contribuable l'organisation de ce festival ? Quelles ont été les retombées financières ? En espérant que les réponses ne viennent pas augmenter l'inquiétude concernant la fragilité financière de la commune.

## Votre Salvetat 2020

A l'heure où paraîtront ces lignes, vous aurez certainement reçu les impôts fonciers qui seront plus élevés qu'en 2022. En plus de l'inflation, la commune a augmenté le taux d'imposition sans pour autant prévoir des mesures pour maîtriser les dépenses. Aujourd'hui nous sommes à moitié mandat pour François Ar-dériu et ses colistiers. Un premier bilan s'impose :

- Un déficit municipal pour 2022, **ce qui n'est jamais arrivé sur la commune**

- Une dépense de plus 1,5 million d'euros pour un château pour en faire une guinguette!
  - Pas de RD924 pour désengorger le centre de la commune,
  - Des commerces qui ferment sans que la mairie n'agisse ou ne réagisse,
  - Une action municipale qui conduit à transformer l'ancien ALDI en squat pour nomades,
  - Des promesses de jardins partagés qui attendent depuis plusieurs années une hypothétique réalisation,
  - Pas de piste cyclable supplémentaire,
  - Un centre-ville sinistré malgré les engagements municipaux
  - Le grand projet centre-ville qui est promis depuis 2014 va encore être servi pour les grands axes de la campagne 2026
- Nous avons un projet finançable pour ce mandat, mais l'équipe actuelle a voulu faire rêver. Le réveil est douloureux et nous nous enfonçons dans une fin de mandat sans argent et sans pilote pour donner une orientation de sortie de crise. Pour en revenir au quotidien des Salvetains, nous constatons que les cambriolages se multiplient sur la commune. Par idéologie sur une pseudo liberté, le maire s'est opposé à l'installation de caméras sur le domaine public, alors quelles étaient financées en 2014. Ces caméras permettraient d'aider les enquêteurs pour stopper les malfaiteurs. La liberté prônée par le maire a un coût élevé pour les Salvetains.

Toujours dans le quotidien de nos concitoyens, nous constatons que les ratés de la communication sur les déchets ménagers ne manquent pas de la part de nos élus. Après un début d'année où les Salvetains découvrent qu'ils sont taxés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023 alors que la communication a eu lieu en mars 2023. Un surcoût aurait pu être évité ! Nous assistons aujourd'hui à un nouveau raté. Ceux qui se sont rendus à la déchetterie ont constaté qu'un QR code est nécessaire pour y accéder. Il fallait lire « La Dépêche » pour avoir l'information. Que font nos élus ? Comment ceux qui ne maîtrisent pas internet vont accéder au sésame ? Pourquoi ce code d'accès ? Y a-t-il un accès restreint à la déchetterie en prévision ?

Beaucoup de questions sans réponses ni échanges entre la majorité et l'opposition au conseil municipal.

Nous avons des élus qui semblent absents aux réunions ou qui « oublient » de communiquer avec les Salvetains. L'opposition est totalement exclue des décisions.

Nous espérons qu'en 2026, les Salvetains n'oublieront pas les promesses non tenues ni l'apathie de ces élus majoritaires actuellement.

« Votre Salvetat 2020 »

# HAPPY HALLOWEEN PARTY



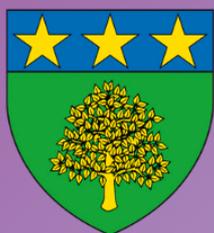
MARDI 31 OCTOBRE 2023

À PARTIR DE 18H30

SALLE BORIS VIAN

ENTRÉE LIBRE

LA SALVETAT SAINT-GILLES



# Marché artisanal de Noël

Samedi 18 et dimanche  
19 novembre 2023  
Salle Boris Vian



**Créateurs et producteurs locaux**

**Restauration et buvette  
Atout Coeur et Secours Populaire**



COMMUNE DE  
LA SALVETAT SAINT-GILLES

**Organisé par le CCAS La Salvetat Saint-Gilles**